



Interview réalisée le Jeudi 04 février 2010

*Société Française d'Énergie Nucléaire*

SFEN – Jeune Génération – Denis JANIN / Virginie BLIN

### **Interview Christian Bataille – Député du Nord**

**Vous êtes l'auteur de nombreux rapports parlementaires sur le nucléaire. D'où vient votre intérêt pour le nucléaire et son industrie ?**

Professeur de lettres de formation, je suis devenu parlementaire il y a un peu plus de vingt ans, en 1988. A ce moment-là, je portais déjà un grand intérêt à la recherche et à la science, ou plutôt à la rationalité, pour des raisons philosophiques liées à ma culture littéraire. J'étais d'ailleurs Vice-président du Conseil Régional du Nord Pas-de-Calais en charge de la recherche. C'est pourquoi, lors de mon arrivée à l'Assemblée Nationale, j'ai personnellement demandé à devenir membre de l'Office Parlementaire d'Evaluation des Choix Scientifiques et Technologiques (OPECST). Le problème de la gestion des déchets nucléaires était alors un sujet controversé. La direction du CEA à l'époque avait tenté de traiter ce problème d'une manière que je qualifierais d'autoritaire et qui s'est avérée maladroite, entraînant de nombreuses oppositions du public. En conséquence le gouvernement butait sur ce sujet, voire faisait marche arrière.

Avec le souhait de prendre ses responsabilités dans ce domaine, le gouvernement Rocard nous a mandaté afin d'établir des propositions précises pour mener à bien la gestion de nos déchets nucléaires. C'est dans ce contexte qu'a été rédigé le rapport de décembre 1990 intitulé « Gestion des déchets nucléaires à haute activité ».

**Justement ce rapport a conduit à la loi de 1991, dite « loi Bataille ».**

Effectivement, les propositions présentées dans ce rapport ont presque toutes été reprises dans la loi de 1991 définissant trois grands axes de recherche pour la gestion des déchets nucléaires :

- un axe de recherche fondamentale sur la réduction de la durée de vie des radionucléides les plus toxiques, ce que l'on nomme séparation/transmutation ainsi que la réduction du volume des déchets ;
- un axe sur l'étude de faisabilité d'un stockage souterrain des déchets avec la réalisation de plusieurs laboratoires souterrains d'études dans des milieux géologiques présélectionnés pour leurs qualités de confinement ;
- un axe concernant les études sur l'entreposage long terme en surface (et/ou subsurface).

**Quel bilan faites-vous après 15 ans de recherche au terme desquels la loi de programme relative à la gestion durable des matières et déchets radioactifs a été votée en 2006 ?**

Lorsque l'on regarde les durées communément mises en jeu dans le domaine nucléaire, on se rend compte que 15 ans, c'est court ! Les trois axes de recherche qui avaient été mis en concurrence dans la loi de 1991 se sont depuis révélés complémentaires. Un gros travail de recherche a été mené jusqu'à maintenant sur l'axe séparation/transmutation. Travail qui prendra tout son sens avec les futurs réacteurs de génération IV qui permettront d'optimiser la consommation du combustible. Par ailleurs, la faisabilité d'un stockage géologique des déchets nucléaires a été étudiée. La roche sédimentaire retenue pour ce stockage réversible est une argile située dans une zone réputée non sismique, les études ont notamment visé à vérifier l'absence de circulation d'eau dans le terrain cible. Au démarrage, j'avais été sollicité pour présider la Commission Locale d'Information (CLI) du Laboratoire Souterrain d'étude de Bure,

mais je n'ai pas jugé ma présence indispensable pour la bonne réussite du projet. Le début de construction du centre de stockage souterrain définitif est actuellement prévu en 2018. A ma connaissance ce sera le premier stockage de ce type au monde.

Nous avons déjà réduit le volume et la toxicité des déchets nucléaires. Les recherches se poursuivant, il est acquis qu'il y aura une solution au problème des déchets et qu'ils ne sont plus une limite pour la filière nucléaire.

**Bien que l'image du nucléaire soit en train de changer, l'opinion publique a toujours un sentiment de crainte par rapport à l'énergie nucléaire, souvent par manque d'informations. Quel est, selon vous, l'avenir du nucléaire en France et votre point de vue sur les projets à venir : génération IV, ITER ?**

Depuis la naissance de la filière électronucléaire, dont les bases ont été jetées au cours de la IV<sup>ème</sup> République, la France est l'un des seuls pays, avec le Japon, à avoir maintenu l'effort de veille permanente dans ce domaine. Dans le même temps, par exemple, les filières américaine, allemande, britannique ou italienne subissaient des ralentissements significatifs. La psychose autour de l'énergie nucléaire existe toujours un peu. Tout le monde conserve en mémoire la catastrophe de Tchernobyl et la mauvaise communication faite suite à cet accident. Mais paradoxalement, l'opinion en France est aujourd'hui beaucoup moins hostile à la filière électronucléaire qu'elle ne l'a été dans le passé. Les campagnes contre le réchauffement climatiques y sont sûrement pour beaucoup.

Le parc électronucléaire français est performant et la France a de fortes exigences en termes de sûreté. Le développement des filières « futures » est en cours mais le calendrier ne peut être raccourci : le déploiement de la génération IV de réacteurs surgénérateurs est planifié vers 2045 et la filière des réacteurs à fusion (dont le prototype de recherche, ITER, est en construction) vers 2080. La construction de l'EPR en France est donc indispensable afin de faire la jonction entre notre parc existant et ces déploiements futurs programmés.

Un éventuel allongement, à 50 ans, de la durée de vie de nos réacteurs actuels pourrait apporter de nouveaux arguments à ce débat mais en tout état de cause, l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) française n'autorisera pas aujourd'hui de nouvelle construction de réacteur à eau pressurisée présentant des standards de sûreté inférieurs à ceux proposés par l'EPR. Il existe aujourd'hui un consensus sur ce sujet en Europe, aux Etats-Unis et au Japon : ne sont mis en construction que les réacteurs actuellement les plus sûrs.

Mais ce n'est pas un consensus international et nos critères de sûreté rendent les réacteurs français très chers sur le marché concurrentiel mondial. Je me demande ainsi si ces exigences de sécurité, presque trop renforcées, ne sont pas une limite pour nos industriels qui les empêche de développer certaines innovations.

**Pensez-vous que l'accès au nucléaire civil doit être réservé à certains pays ?**

Comme je l'ai dit précédemment, la psychose liée à l'accident de Tchernobyl existe toujours un peu. Un nouvel accident grave mettant en cause l'énergie nucléaire, où qu'il se produise sur la planète, réduirait à néant des années d'efforts consacrés à une meilleure information du public sur cette énergie.

C'est pourquoi mettre la technologie nucléaire dans les mains de pays qui n'auraient pas la maturité nécessaire pourrait s'avérer d'une extrême gravité pour l'ensemble de la filière nucléaire. Je pense que par prudence il faut limiter l'expansion de l'énergie nucléaire civile à des pays jugés sûrs. Aujourd'hui je vous avoue qu'un pays comme la Corée du Nord me fait peur.

**De quelle manière la classe politique soutient-elle la filière nucléaire française ?**

Prenons par exemple la problématique des déchets. Le texte de loi de 1991 a été assumé par un gouvernement socialiste. Ce n'est pas qu'anecdotique, car les gouvernements qui se sont succédés depuis, qu'ils soient de gauche ou de droite, ont continué le travail sur l'encadrement de la filière nucléaire. C'est-à-dire qu'il y a, et c'est ce qui fait la force de la filière nucléaire française, une réelle continuité, une forme de responsabilité supérieure sur ce dossier. Aujourd'hui encore, l'Élysée est convaincu de l'importance de la filière électronucléaire française.

Cependant, il n'y a pas d'unité sur la question au sein même des partis politiques. Que ce soit au Ministère de Monsieur Borloo ou rue de Solferino, des écologistes, de plus en plus écoutés, remettent en cause le nucléaire français. Je dois dire que cela m'inquiète un peu car ces personnes connaissent souvent mal le dossier du nucléaire. Par rapport à l'actualité récente, je ne cesse de mettre en garde mon propre parti sur le danger des alliances en période de campagne électorale. Je répète souvent à mes amis socialistes qu'il ne faut pas prendre des engagements qu'ils ne seront pas capables de tenir plus tard.

**Quel regard portez-vous sur les ambitions françaises à l'étranger ? Un consortium français est en train de se constituer avec une coopération accrue entre les grands acteurs AREVA, CEA, EDF, GDF-Suez et de nombreuses autres entreprises nationales. Ces associations permettront-elles à la France d'exporter son savoir-faire ?**

Il est évident que pour exporter son savoir-faire, la filière électronucléaire française a tout intérêt à montrer une grande cohérence. D'avis international, c'est la standardisation qui a permis, à l'époque, de rendre performant le réacteur REP 900MW. La mise en harmonie des différents acteurs français (EDF, AREVA, CEA, Alstom, GDF-Suez...) est un atout majeur. Je suis choqué par l'état de la filière nucléaire aujourd'hui en France : je suis d'avis que l'Etat doit reprendre les choses en main en nommant un haut fonctionnaire capable de superviser, avec l'autorité directe du gouvernement, l'interaction des différents acteurs. Je pense en effet que la filière électronucléaire doit rester une filière d'Etat : d'une part parce qu'il me paraît imprudent d'ouvrir ce domaine à la concurrence, on peut toujours craindre que la sûreté ou le devenir des déchets en fassent les frais ; d'autre part parce que le système économique libéral n'est pas capable d'assumer la filière nucléaire, les investissements sont lourds et engagés sur du long terme, il n'y a pas de retour rapide sur investissement. J'en veux pour preuve le fait que si la filière française parvient aujourd'hui à construire, c'est parce qu'elle a la garantie de l'Etat en arrière-plan. La situation actuelle aux Etats-Unis est aussi un bon indicateur : cela fait plusieurs années que la filière américaine essaye de se relancer. Faute de capitaux, et en l'absence de soutien fort du gouvernement, le redémarrage n'est toujours pas intervenu.

**Ce manque de cohésion entre les acteurs de l'électronucléaire français pourrait-il être à l'origine de la perte du contrat d'Abou Dhabi ?**

Il est sans doute parmi les raisons de la perte de ce contrat mais pas l'unique raison. Je crois qu'aujourd'hui personne n'offre un catalogue complet sur le marché, il faudrait que la filière française présente aussi un réacteur intermédiaire à l'EPR 1600MW. Mais j'estime que la perte de ce contrat n'est finalement pas aussi grave qu'elle a été présentée. Il y a de nombreuses centrales à construire aux Etats-Unis et en Europe (au Royaume-Uni notamment) et nous devons également concentrer nos efforts sur ces marchés. A ce sujet nous devons prêter attention à l'alliance Germano-russe qui pourrait fortement concurrencer l'offre française.

**Pour clore cette rencontre, quel message adresseriez-vous aux jeunes, aux étudiants qui souhaiteraient s'orienter vers la filière nucléaire ?**

Je pense que c'est un bon choix. Cette filière a été délaissée par les étudiants ces dernières années ainsi que les différentes filières scientifiques et techniques d'une manière générale. Il est pourtant primordial que la France défende sa place sur le marché des filières de haute technologie si l'on veut éviter que ces domaines se développent presque exclusivement sous le leadership de la Chine.